

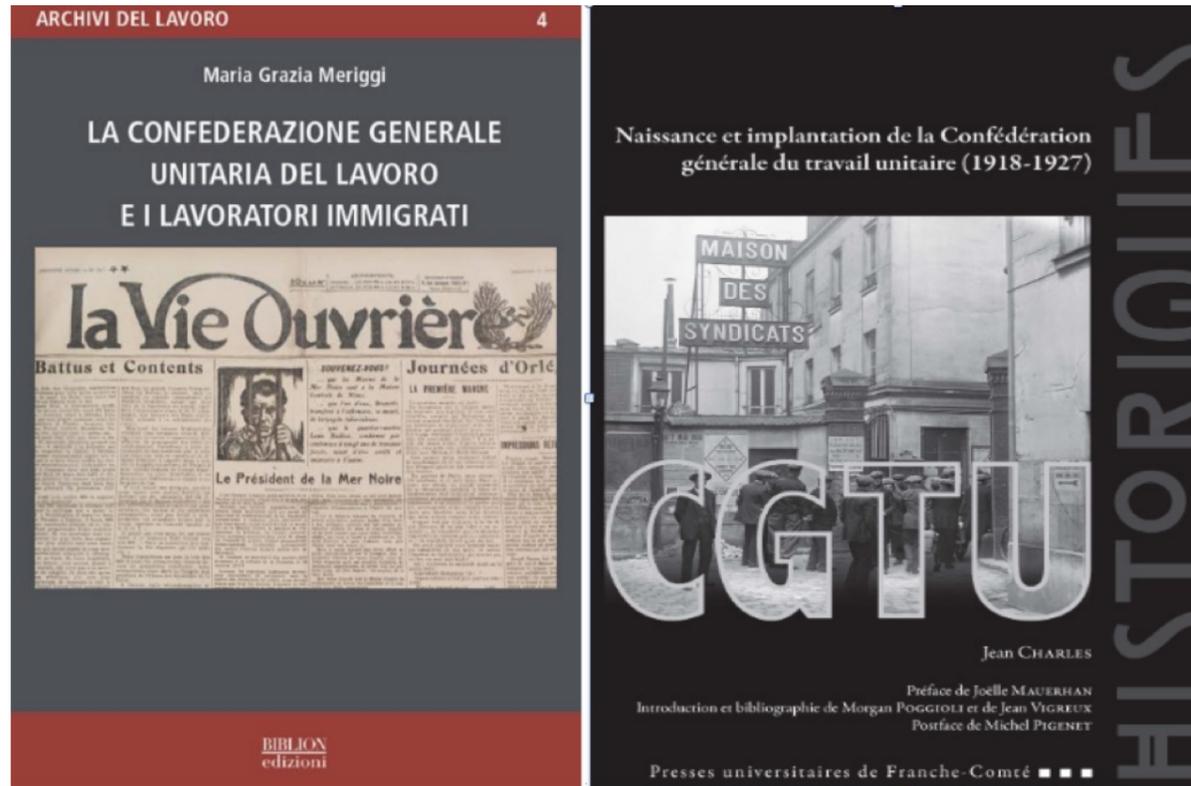
Accueil > Actualité > Communisme syndical, par SYLVAIN BOULOUQUE

Actualité Publications Éditions Plus de critiques de livres en ligne

# Communisme syndical, par SYLVAIN BOULOUQUE

By LOURS 21 décembre 2023

168 0



**Deux ouvrages sur la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) viennent compléter une histoire encore parcellaire.** À propos de Jean Charles, *Naissance et implantation de la Confédération générale du travail unitaire (1918-1927)*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2023, 348 p., 25 € ; Maria Grazia Merrigi, *La Confederazion Generale unitaria del Lazoro et i lavoratori immigrati*, préface de Michel Dreyfus, Biblion, éditions Milano, 2023, 468 p., 30 €

Difficile de rendre compte d'un ouvrage inachevé, dont l'auteur Jean Charles (1937-2017) est décédé avant d'y avoir mis un point final. L'ouvrage porte sur la naissance et l'implantation de la CGTU entre 1918 et 1927. Il est accompagné d'une bibliographie complémentaire et d'une préface de sa compagne, d'une introduction de Jean Vigreux et Morgan Poggoli et d'une postface de Michel Pigenet qui rappellent qui a été cet historien et quelle a été sa méthode. Jean Charles a été l'un des seuls et de premiers à fréquenter les archives de l'Institut du marxisme-léninisme dans les années 1970 et au début des années 1980. Les conditions y étaient précaires, mais il avait accès à des documents alors sous étroites surveillances.

Dans ce travail parcellaire, Jean Charles analyse la renaissance du syndicalisme après les années de guerre. Ce travail prolonge en marquant quelques distances avec la thèse fondatrice d'Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français* (Mouton, 1964). La minorité éparpillée issue de l'opposition à l'Union sacrée tente alors de se regrouper. Pierre Monatte canalise autour de sa personne les différentes minorités anciennement opposées à la guerre et hostiles à la ligne de « présence » adoptée par la CGT et qui défendent les principes de la lutte de classes. À partir de la Révolution russe, un autre débat est sous-jacent, la place de la Russie des Soviets. Les minoritaires, mais pas tous, sont favorables à l'adhésion à la Troisième Internationale. L'autre facteur qui aggrave la crise entre les minoritaires (autour de Monatte notamment) et les majoritaires (autour de Jouhaux, pour simplifier) est la grande grève des cheminots durant l'hiver et le printemps 1920. Elle se déroule en

trois phases successives, se solde par un échec et par un reflux considérable des effectifs de la CGT.

Jean Charles discute longuement la thèse d'Annie Kriegel sur les responsabilités des majoritaires et des minoritaires dans la grève et dans ses conséquences sur la scission. Pour Charles, qui adopte la thèse de la minorité, cette dernière n'est pas responsable de son échec et cela ne remet nullement en cause l'idée de grève générale conduisant à la Révolution, alors qu'Annie Kriegel défendait l'optique inverse, tous les syndicalistes étaient partie prenante de cet échec. La naissance de l'Internationale syndicale rouge (ISR) permet à la minorité de rebondir. La majorité confédérale, s'appuyant sur les événements de Russie et les textes émanant de l'Internationale communiste, tente de limiter l'influence minoritaire, d'autant que ces derniers se sont regroupés en Comités syndicalistes révolutionnaires, qui cherchent à prendre le contrôle de la CGT. La situation a été des plus confuses. La minorité a progressé extrêmement rapidement. Suivant les interprétations de Monatte, l'auteur penche pour un basculement de la CGT vers la minorité, les majoritaires derrière Jouhaux, Dumoulin et Merrheim réussissant à l'empêcher. Charles y voit surtout des manœuvres d'appareil et un congrès tout proche de basculer vers l'orientation minoritaire. La scission déjà dans les têtes est actée dans les faits entre le mois d'août et le mois de décembre 1921.

Les minoritaires se sont mis hors de la CGT, grandement aidés par la direction confédérale qui a tout fait pour les pousser dehors. Le congrès de décembre 1921 signe la scission dans le mouvement syndical et l'acte de naissance de la CGTU. Rétrospectivement, les minoritaires semblent majoritaires au vu des chiffres fournis, même si la vieille CGT les conteste avec véhémence, y voyant nombre de syndicats fantoches. La CGTU à peine née un nouveau champ de bataille s'ouvre entre les différentes interprétations du syndicalisme. Pour résumer, trois groupes s'opposent : les syndicalistes de *La Vie ouvrière*, dont Monatte a confié la direction à Monmousseau, les syndicalistes du PC et les syndicalistes libertaires. En outre, pour complexifier le phénomène, dans le PC tout n'est pas clair non plus : certains, comme le secrétaire général LO Frossard, sont hostiles à la prise de contrôle du mouvement syndical par un parti politique. Le basculement s'opère quand la SFIC, grandement aidé par les émissaires de l'IC et de l'ISR présents en France, arrive à lui faire entériner les positions de l'IC. Une première direction d'inspiration libertaire est mise en place. Un pacte, certainement rédigé par le vieux dirigeant de la CGT d'avant 1914 Victor Griffuelhes, et signé par quelques responsables libertaires ou syndicalistes, scelle une alliance secrète fondée sur le modèle bakounien de conspiration. Il permet à ces militants de prendre momentanément le contrôle de la centrale et de donner dans les premiers mois une orientation fortement marquée par les traditions antiautoritaires. Le pacte est révélé aux autres militants syndicalistes, à la veille du congrès de Saint-Étienne qui se tient à la fin juin 1922. L'auteur revient sur les débats qui ont émaillé le congrès. En fait, les échanges portent sur l'adhésion aux principes de la Révolution russe et les communistes et le noyau de *La Vie ouvrière* est largement majoritaire : au mythe de la grève générale s'est substitué le mythe soviétique.

Les années 1923-1927 ne sont que partiellement analysées par Jean Charles. Il montre cependant que l'ancien cadre fédéraliste et de syndicats de métier, hérité de la vieille CGT, est remplacé par une organisation centralisée, faite d'Unions régionales et de syndicats d'industrie. Parallèlement, il propose une étude minutieuse sur les effectifs. Sans réellement trancher, il souligne que la CGTU a connu des progrès dans les deux années qui suivent les congrès de Bourges tenu en 1923, avant de voir un émiettement de ses effectifs. Le fer de lance de la centrale reste sur un plan professionnel les cheminots et la région parisienne sur un plan local.

Comme l'ouvrage n'est pas achevé, il est indiqué à plusieurs reprises "partie à

reprendre ou à réécrire”, il est, dans ces conditions, difficile de dire si l’auteur aurait réellement étudié le travail fractionnel conduit par les militants communistes dès l’année 1922. Ainsi, l’un des signataires du Pacte évoqué précédemment a été favorable très tôt à la ligne de *La Vie ouvrière*. De même, Michel Relenque, un autre des signataires, a pour le moins joué un rôle ambigu. Autre question, les financements par l’ISR de *La Vie ouvrière* et plus largement des communistes de la CGTU ne sont pas évoqués alors que des traces accessibles existent dans les archives consultées par l’historien. Même si l’argent de Moscou ne fait pas tout, il a substantiellement aidé au développement de la centrale. Autre interrogation, quid du drame de la Grange-aux-Belles du 11 janvier 1924, qui a vu la mort deux libertaires tués par le service d’ordre du PCF, qui est à l’origine du départ définitif des libertaires de la centrale, dont des traces existent dans les archives que la CGTU envoyaient régulièrement à Moscou ?

Dans son dernier ouvrage, l’historienne Maria Grazia Merrigi traite de la question de l’organisation des travailleurs immigrés par la CGTU au cours des années 1923-1936. L’auteur, qui avait publié *Entre fraternité et xénophobie* (Arbre bleu, 2018) analyse, après être revenue sur les origines de la scission syndicale, la question posée aux organisations syndicales par les phénomènes migratoires au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle étudie ensuite la manière dont *La vie ouvrière* les a traités avant la naissance de la Main-d’œuvre immigrée (MOI) comme sous-section de la CGTU.

Dès 1921, l’égalité des salaires et de condition est exigée. Le plus souvent c’est l’ISR qui impulse les initiatives. La première tentative d’organisation dans le MOE – qui devient en 1931 la MOI – date de 1923. Parallèlement, la centrale met sur pied une organisation pour la main-d’œuvre coloniale. Même si l’on peut rester dubitatif face aux chiffres avancés, rapidement les chiffres officiels grimpent, les unitaires annoncent que plus de 55 000 immigrés seraient syndiqués en 1928 chacun dans des groupes de langue. Les chiffres approximatifs tournent plutôt autour de 20 000. Maria Grazia Merrigi passe ensuite en revue l’ensemble des actions de la centrale unitaire pour former de comités intersyndicaux mélangeant immigrés et nationaux ou d’organiser des groupes de langue spécifiques qu’elle suit grâce à l’analyse des comptes rendus de réunions. Pendant les douze années d’existence, la centrale unitaire n’a de cesse que de tenter d’organiser cette catégorie de travailleurs.

Maria Grazia Merrigi analyse également les congrès confédéraux pour souligner que la MOE/MOI a été une question récurrente pour les unitaires, mais qu’en dépit d’une volonté affirmée elle a toujours eu du mal à syndiquer les travailleurs immigrés. Parallèlement, elle montre que les autorités ont porté une attention soutenue à l’action unitaire chez les travailleurs immigrés, nombre de ces derniers s’étant lancé dans l’action syndicale ayant été expulsés, à l’image de Thomas Olzanski, le mineur polonais, qui termine sa carrière en URSS.

Le bilan de la CGTU est en la matière mitigé avec quelques progrès lors du Front populaire.

Sylvain Boulouque